



**Rubrique:** Faillites

**Sous-rubrique:** Autre avis

**Date de publication:** SHAB 01.07.2022

**Publications supplémentaires:** KABGE 01.07.2022

**Date d'échéance prévue:** 01.07.2027

**Numéro de publication:** KK10-0000001649

**Entité de publication**

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

## **VENTE D'URGENCE DE GRE A GRE - faillite: LYMO SA / 192 LP**

LYMO SA, en liquidation

CHE-337.001.082

Place de la Fusterie 12

1204 Genève

1. Faillie: LYMO SA, en liquidation, Place de la Fusterie, 1204 Genève
2. Les créanciers de la faillite sont rendus attentifs au fait que l'office cantonal des faillites entend procéder à une vente d'urgence des actifs de la faillie selon offre du 8.6.2022 pour un montant de CHF 29'300.00. L'offre porte sur le code source d'un programme informatique et sur des droits de propriété intellectuelle. Cette offre est déposée au bureau de l'office cantonal des faillites et mise à disposition des intéressés pour consultation dès ce jour.

Les tiers qui font valoir un droit de propriété sur des biens faisant partie de l'offre doivent s'annoncer d'ici au 11.07.2022. A défaut, les biens seront réalisés.

Les créanciers ont la possibilité de faire valoir une offre supérieure de la manière suivante : 1) en exposant par courrier recommandé adressé à l'office cantonal des faillites d'ici au 11.07.2022 le montant de l'offre supérieure qu'ils proposent pour la reprise des actifs énumérés dans l'offre; 2) en s'engageant, dans le même courrier, à reprendre de manière irrévocable les actifs visés par l'offre; 3) en déposant à l'office cantonal des faillites d'ici au 11.07.2022 le montant de l'offre supérieure au moyen d'un chèque en faveur de l'office cantonal des faillites émis par un établissement bancaire de la place de Genève sur lui-même ou d'une garantie bancaire à première demande émise par un établissement bancaire de la place de Genève.

En cas d'offre supérieure et de dépôt des garanties financières exigées dans les délais précités, l'administration de la faillite convoquera l'acquéreur et le(s) enchérisseur(s) à une vente aux enchères privées entre amateurs dans les locaux de l'office cantonal des faillites.

La décision de l'office de réaliser d'urgence ces actifs peut faire l'objet d'une plainte auprès de la Cour de justice civile, chambre de surveillance des offices des poursuites et des faillites, case postale 3108, 1211 Genève 3 dans les 10 jours dès sa publication.

Pour tout renseignement :  
Groupe 4 - + 41 22 388 89 52  
F20211676  
Office cantonal des faillites  
1208 Genève